



LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE

N° 115

Mars 2021

Le mot du maire

Voici les dernières nouvelles de la commune nombreuses et variées comme vous le verrez. En ces temps toujours troublés, le conseil travaille et est toujours à votre disposition. N'hésitez pas à le solliciter. N'oubliez pas de vous abonner à cette lettre municipale (inscrivez-vous directement sur le site internet de la commune ou donnez-nous une adresse de messagerie). Portez-vous bien !

Services

Gîte communal : la labellisation du gîte communal a été renouvelée (2 épis). Des légers travaux de rénovation doivent être envisagés : chaises, façades, ...). Le bon fonctionnement du gîte est primordial pour la commune ; faites-en la pub !

Numérique :

- Des ateliers numériques communaux à destination des aînés et/ou de leurs aidants pourraient se mettre en place avec le concours du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) et de l'association Val de Saire Informatique. Un dossier de demande d'aide financière a été déposé auprès de la conférence des financeurs ;
- Le déploiement des installations liées à la fibre se poursuit dans les habitations de la commune (n'hésitez pas à relire la lettre municipale n°112 et à vous abonner à cette fibre).

Récupération de vieux papiers : une récupération de vieux papiers au profit de l'ACTP (Association Cherbourgeoise du Travail Protégé) est organisée en mairie. Un bac est à disposition pour recueillir vos vieux journaux, publicités, ... N'hésitez pas à venir y faire vos dépôts !

Commission Communale des Impôts Directs

La CCID est désormais composée comme suit (elle a été désignée par l'administration fiscale) :

- Membres titulaires : Dominique LELOUEY, Karine ANDRE, Corinne DOUASBIN, Nathalie LEMONNIER, Emmanuel ROUSTIAU et Philippe LUTZ ;
- Membres suppléants : Nicolas HEURTEVENT, Didier JORE, Jean LESCOT, Olivier REVERT, Marianne TAP, et Miguel DOUCET.

Elle se réunira le 10 avril 2021 à 10h00 en mairie.

Orientations budgétaires

Le contexte sanitaire a des conséquences négatives sur les capacités d'investissement de la commune.

2021 : Les orientations budgétaires pour 2021 concernent la réfection du secrétariat de la mairie, la signalétique sur le territoire communal et l'entretien de la voirie communale.

2022 et plus loin : Les orientations budgétaires pour 2022 et les années à venir, concerneront de plus amples travaux sur la commune.

Travaux sur la commune

Aménagement du bourg : un gros projet d'aménagement du bourg est en préparation avec enfouissement des réseaux (partenariat avec le SDEM), rénovation des réseaux d'eaux potable et pluviale (partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Cotentin), et réfection de la

voirie. Des délégations de maîtrise d'ouvrage sont envisagées avec le SDEM et le Conseil Départemental.

Voirie :

- Des travaux conséquents de réfection de la voirie départementale vont débuter ce printemps sur le territoire communal ;
- Projet d'une construction d'une maison d'habitation dans le haut du bourg. Monsieur le maire a donné un avis favorable en mettant en avant la nécessité d'un passage le plus large possible entre les 2 parcelles en construction et à construire, ceci pour l'éventuel aménagement futur d'une voie d'accès avec fossés et trottoirs aux parcelles situées à l'arrière.

Canalisations d'eaux pluviales : les services techniques de la CAC ont procédé à un hydro curage des canalisations d'eaux pluviales dans le bourg. Le passage d'une caméra a montré l'extrême vétusté du réseau. Des travaux devront être engagés pour éviter de futures complications.

Lignes électriques : le SDEM va entreprendre la sécurisation de lignes électriques sur le territoire de la commune. Cela va se traduire par l'enfouissement de certaines parties du réseau. Le conseil espère un bon accueil de cette initiative de la part des propriétaires concernés.

Logement de la mairie : le CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a rendu son étude préliminaire sur le devenir possible du logement de la mairie. Les choix cruciaux restent à faire...

Église : la toiture du porche de l'église nécessite des réparations. L'Association de sauvegarde du Patrimoine propose la prise en charge financière de ces travaux. Le conseil municipal accepte cette proposition.

RAPPEL – Attention aux chiens

Encore une fois il semble nécessaire de rappeler aux propriétaires de chiens sur la commune qu'ils sont responsables de leurs animaux et qu'ils doivent les surveiller en toute circonstance afin qu'ils ne nuisent à la sécurité des habitants de la commune.

Dans la lettre municipale n°113 (datant seulement de décembre 2020), on avait déjà relaté quelques manquements dans ce domaine. A priori cet article n'a pas suffisamment été pris au sérieux car d'autres signalements nous ont été fait ces derniers jours.

Il est important que chaque propriétaire de chien prenne conscience que son animal, aussi gentil soit-il, peut devenir dangereux lorsqu'il est livré à lui-même.

Surveillez vos animaux, tenez-les en laisse et prenez toutes les dispositions utiles et nécessaires afin qu'ils ne se retrouvent en situation de dangerosité potentielle.

Merci pour eux, merci pour nous et merci pour tous les habitants de la commune !

Vaccinations

La préfecture de la Manche a décidé de permettre aux habitants de notre commune de recevoir une vaccination contre la COVID 19. Cette vaccination aura lieu le 1^{er} avril 2021 à la salle des fêtes de Montebourg, toute la journée.

Cette vaccination est destinée aux personnes de + de 75 ans et les 50 – 74 ans avec pathologie.

Pour ce faire les médecins et infirmiers des cabinets médicaux de Montebourg assureront une présence ce 1^{er} avril tout au long de la journée afin d'assurer cette vaccination.

Afin d'établir la liste des habitants souhaitant être vaccinés ce 1^{er} avril il vous est demandé de vous faire connaître auprès de monsieur le maire ou en mairie.

Numérotation des habitations de la commune

Dans la lettre municipale n°111, nous vous avons présenté la nouvelle numérotation de toutes les habitations mise en place dans la commune. Aujourd'hui, la dernière étape de cette nouvelle numérotation consiste à mettre en place la signalétique : pose des numéros sur les maisons et des panneaux de signalisation et de direction des différents lieux de la commune.

Les panneaux de signalisation et de direction des différents lieux de la commune sont en cours de fabrication et devraient nous être livrés en avril ou mai. Ils seront installés dans la foulée de cette livraison.

Les numéros à poser sur les maisons ont été fabriqués et livrés. Ils seront donc installés dans les prochaines semaines ; pour chaque habitation, l'endroit exact de pose (portail, boîte aux lettres, muret, porte, ...) sera défini en collaboration avec ses occupants.

Biodiversité – Arrivée des hirondelles

La commune lance un grand projet, soutenu par le Parc des Marais, sur le thème de la biodiversité.

Dès aujourd'hui les hirondelles arrivent ! Ouvrez l'œil et le bon !

Nous sommes intéressés pour connaître les dates d'arrivée des hirondelles chez nous. Pour participer, c'est très simple : si vous voyez une hirondelle passer, envoyez un mail à la mairie avec votre nom, l'espèce concernée, la date et le lieu d'observation ou un texto au 06 45 63 88 39.

Par avance merci de votre participation !

Plus d'info : <https://parc-cotentin-bessin.fr/hirondelles-et-martinets-enquete-dobservation>



L'hirondelle de cheminée



L'hirondelle de fenêtre



L'hirondelle de rivage



Le martinet noir

Informations diverses

Sablière SABCO

L'extension future de la sablière gérée par la SABCO se prépare. La commune sera fortement impactée par ce projet au niveau de la surface concernée. Des contacts ont été pris avec les propriétaires concernés pour les informer que la commune suivait de près ce dossier.

Cérémonie

Une cérémonie est programmée le samedi 5 juin à 11h00 à la stèle du cimetière communal avec les représentants de l'ambassade américaine à Paris.

Horaires déchèterie

Du 1^{er} avril au 30 septembre, la déchèterie passe à l'heure d'été : ouverture jusque 18:00 au lieu de 17:30. Voir l'encadré au bas de cette lettre communale.

Mini déchèterie du cimetière

Au cimetière la terre des pots, les fleurs fanées avec les ordures ménagères... Stop ! Ça suffit !
Tout a été prévu et installé pour trier. Qu'on se le dise !



Jean-Marc JOLY, maire

jeanmarcjoly50@gmail.com

06 45 63 88 39

Dominique LELOUEY, 1^{er} adjoint

dominique.lelouey@gmail.com

06 80 40 11 46

Contact

Karine ANDRE, 2^{ème} adjoint

06 85 10 97 57

Isabelle CEUNINCK, secrétaire de mairie

mairie.hemevez@gmail.com

02 33 21 12 19 (Tél. / Fax)

La Mairie

Heures d'ouverture de la Mairie

Le jeudi de 14 à 18 heures ;

Le 1^{er} samedi du mois de 10 à 12 heures (sauf les mois d'été) ;

Jours fériés : fermé.

Ramassage des poubelles

Mercredi matin (sauf jours fériés) ;

Venez retirer vos sacs poubelle en mairie.

Déchèterie Le Ham (horaires d'été)

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 09:00-12:00 / 13:30-18:00

Mardi, jeudi, dimanche et jours fériés : Fermé

Mairie de Hémévez – 19, Le Bourg – 50 700 HEMEVEZ

Retrouvez toutes ces infos et bien d'autres encore sur www.hemevez.fr